

Fret à la voile entre patrimoine maritime et empreinte carbone moindre : Ty an Holen s'implique

« Je suis actuellement sur le marais salant sans accès internet et ne pourrai vous répondre avant jeudi 8 juin. » répond la messagerie automatique de Stéphane Guichen. Pas facile à joindre. Pourtant l'information circule : la Nébuleuse, un ancien thonier, achemine 10 T de sel dimanche 11 juin au port de Morlaix. Stéphane Guichen en est l'instigateur en compagnie du [Buzuk la monnaie locale du pays de Morlaix](#).

Stéphane Guichen : un homme au goût de sel

Stéphane Guichen, saunier en vallée de Bourgneuf commercialise son sel dans sa boutique Ty an Holen située rue du bas de la rivière à Morlaix depuis quelques années déjà. Une production entièrement bio qu'il agrmente des plantes aromatiques de son jardin au grès des produits. Il produit chaque année une dizaine de tonnes de sel. Sa démarche porte également une attention au moyen d'acheminement des marchandises et s'est arrêtée sur le moyen de locomotion traditionnel : le fret à la voile. « Le sel a toujours voyagé par bateau, pourquoi ne pas adopter ce moyen de transport ? » déclare le producteur qui explique ce choix comme solution pour réduire l'empreinte carbone du transport des marchandises. Un sujet qui lui tient à cœur.

Impliquer le patrimoine maritime dans l'affrètement des marchandises : entre réduction de l'empreinte carbone et charme de l'ancien

Et puis ce ne sont pas n'importe quels bateaux qui transportent les marchandises ! En 2014, Notre Dame

de Rumengol, une gabare (bâtiment maritime dédié au transport de marchandise) de 1945 classée monument historique avait déchargé 10 T de sel à Morlaix, dimanche prochain ce sera au tour de la Nébuleuse, un thonier de 1948 classé bateau d'intérêt patrimonial, des beaux échantillons du patrimoine maritime breton.

« Le Reder Mor, Amzer zo et un yacht serviront d'espace scénique aux animations de la journée. C'est important que les gens présents puissent monter à bord » développe l'audacieux producteur qui garde en mémoire certaines manifestations nautiques qui réservent les bateaux aux propriétaires.

Et le Fret à la voile c'est cher ? « A titre de comparaison par la route c'est 10 ct d'euros par kilomètre pour un kilo tandis que par la mer cela revient à 40 ct d'euros par kilomètre par kilo de sel, c'est à dire 4 fois plus cher. » Sa décision émerge d'une réelle volonté éthique.

A l'aide de l'outil <http://voyage.chiffres-carbone.fr> nous avons calculé l'empreinte carbone si Ty an Holen avait décidé d'utiliser la route : 26,62 kg eq CO2 pour un aller. Effectivement l'intérêt écologique apparaît clairement, au détriment de l'intérêt économique.

D'autres projets que Stephane Guichen mène avec des bateaux : le transport deux fois par an de 1 à 2 Tonnes de sel par le André-Yvette, une gabare de 1936 qui transportait à l'origine du maërl, des galets et des blocs de ciments pendant la reconstruction de Brest. Un projet qui inclut des jeunes en rupture « depuis 2014, l'objectif de la navigation est de venir chercher ce sel et de le livrer (...) cela donne aux jeunes une approche autre que celle de la navigation croisière, plus concrète ». Le transport est à cet effet offert.

Rendez-vous dimanche 11 juin pour décharger le bateau !

Venez déchargez de manière traditionnelle les sacs de sel dès

dimanche matin dans une grande chaîne humaine ! Un marché de commerçants, des concerts, conférences, contes et autres animations accompagneront l'arrivée du chargement. >> [LE PROGRAMME DETAILLE](#) ou plus d'informations sur [le Facebook du Buzuk](#).

Réécouter ce petit reportage audio de Stephane Guichen expliquant sa démarche, réalisé par Eco-bretons en 2013.